

La société qui reconditionne les anciens moteurs, culasses et boîtes de vitesses [FARAL](#) / T : 02.43.59.29.59 (siège à Laval, 46 salariés) a été placée en redressement judiciaire début février 2024 par le tribunal de commerce de Laval. La société précise à Ouest France que la procédure vise à sauvegarder l'entreprise et à protéger les emplois, étant confrontée à une concurrence à bas coût des pays de l'Est. Les dirigeants misent sur la conversion de la société au bioGNV (gaz issu de la méthanisation des déchets) pour relancer son outil industriel. www.faral-automotive.fr